CARIF-OREF RÉUNION - PROSPECTIVE SECTORIELLE TERRITORIALE

carif ■ oref
Ile de La Réunion

Maison De l'Emploi du Grand Sud Réunion
(tout le monde s'y retrouve)

ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES
ZONE D'EMPLOI SUD
ENJEUX ET PERSPECTIVES



pôle emploi

Octobre 2014

Avant-propos

Le CARIF-OREF, Pôle Emploi Réunion et la Maison de l'Emploi du Grand Sud tiennent à remercier la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, le Conseil Régional, la CIVIS et la CASUD, la Mission locale Sud, le PLIE, les entreprises et l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette note.

Les notes enjeux et perspectives s'inscrivent dans une démarche régionale. Le CARIF-OREF, la Maison de l'emploi et les partenaires territoriaux ont conduit ces travaux d'anticipation sur chacune des microrégions de La Réunion en tenant compte des spécificités relatives de ces territoires.

Sommaire

INTRODUCTION 5

SYNTHÈSE DES ATELIERS 6

ETAT DES LIEUX 8
Bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie 8
Aide ménagère aux personnes âgées 8
Offre d'établissements et de services 8

EMPLOI DANS LE DOMAINE DE L'ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES 11
Evolution de l'emploi et des structures employeuses 11
Marché du travail 13
Formation 13

SYNTHÈSE STATISTIQUE 14

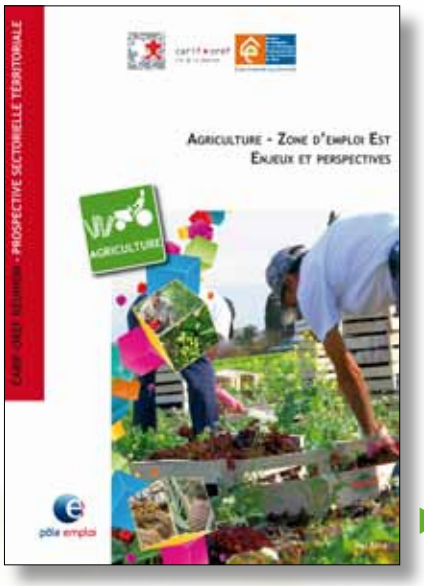
FACTEURS CLÉS À ANTICIPER DANS L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES MÉTIERS 14
Evolution de l'activité 14
Evolution réglementaire 14
Evolution technologique 15
Evolution RH, management 15

PISTES D'ACTION 16

GLOSSAIRE 17

Dans la même collection
Prospective sectorielle et territoriale

Disponible au téléchargement sur le site du Carif-Oref Réunion
www.cariforef-reunion.net



AGRICULTURE

▶ AGRICULTURE



AGROALIMENTAIRE

AGROALIMENTAIRE ▶



▶ COMMERCE

COMMERCE

Enjeux et perspectives : Assistance aux personnes âgées - Zone d'Emploi Sud
Carif-Oref Réunion - Maison de l'emploi du Grand Sud - octobre 2014

Introduction

Les notes prospectives s'inscrivent dans le cadre des missions d'anticipation de l'activité, de l'emploi et de la formation. Ces missions étant partagées par le CARIF-OREF, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du Sud, un partenariat a donc été mis en place entre ces trois structures pour conduire ces travaux d'anticipation sur la zone d'emploi Sud.

Cette démarche de prospective sectorielle et territoriale s'organise en deux temps :

1. Dans un premier temps, des ateliers d'échanges ont eu lieu avec les partenaires institutionnels de l'emploi et de la formation pour croiser les indicateurs statistiques avec les connaissances empiriques des partenaires. Ces rencontres ont permis de dégager les perspectives d'évolution des principaux secteurs.
2. Dans un second temps, un secteur d'activité a été sélectionné par les partenaires pour préciser l'approche prospective : les activités d'assistance auprès des personnes âgées dépendantes (filière sociale) ont été retenues du fait des caractéristiques spécifiques du Sud avec un taux important de personnes âgées bénéficiant d'une aide personnalisée à l'autonomie. Des entretiens avec les professionnels de ces secteurs apportent l'analyse qualitative des évolutions à venir dans leurs domaines professionnels. Ces entretiens ont concerné l'ARVISE dans le cadre du SRFSS, le Conseil Général, l'ARS, le GIP SAP et les acteurs professionnels.

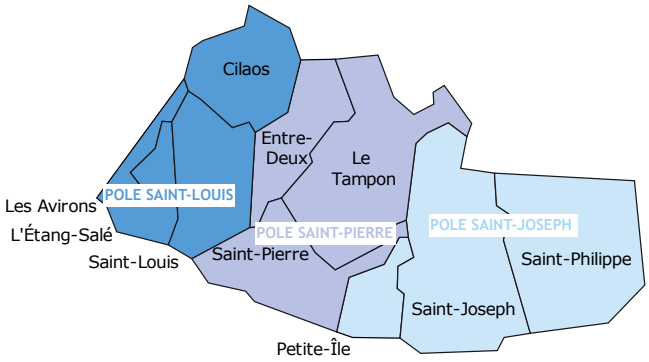
La présente note synthétise les indicateurs de diagnostic produits et les éléments prospectifs capitalisés lors de cette démarche consacrée au secteur de l'assistance aux personnes âgées : documents d'orientation, rencontres professionnelles et institutionnelles.



Synthèse des ateliers



Des ateliers d'échanges sur l'anticipation des secteurs d'activité dans le Sud se sont déroulés les 8, 10, 22 Octobre et 5 novembre 2013, sur les trois grands pôles d'activité de la zone d'emploi du Sud.
Ils ont réuni les partenaires du service public de l'emploi et ont permis de dégager les constats et enjeux suivants dans le secteur de l'action sanitaire et sociale :



	ATOUTS	FREINS
Pôle Saint Pierre	• Deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Entre Deux et Saint Pierre), siège de la fondation du Père Favron, clinique de Pierrefonds et GHSR • Développement des micros crèches et offre de formation pour les contrats aidés	• Partenariat Pôle emploi /Clinique de Pierrefonds délicat à rendre opérationnel Cercle répétitif des contrats aidés avec très peu de possibilités de sortie
Pôle Saint Joseph	• Accompagnement par le CCAS des personnes âgées employeurs, avec le dispositif d'aide personnalisée autonomie (APA) : 600 personnes âgées accompagnées à Saint Joseph par exemple • Création de crèches et micro crèches sur le territoire • Secteur attractif pour les jeunes, avec 28 % des premiers emplois des jeunes de la Mission Locale Sud autour du sanitaire et social. • Secteur accessible aisément pour des personnes sans qualification professionnelle préalable dans le cadre des particuliers employeurs • Dans les métiers d'animateurs, recrutement de 40 emplois d'avenir dans le cadre des activités périscolaires à Saint Joseph, avec un accès à la formation. Ces emplois sont conçus comme une première étape vers l'emploi privé à terme.	
Ensemble	• Dispositifs d'aide du Conseil Général : APA, APCH • Réseau ESAT entreprise Réunion (REER), avec diffusion des offres du secteur • Outils de professionnalisation des métiers d'aide à la personne développés par la FEPEM, avec des possibilités d'activation dès la première journée de travail- Formations possibles, accompagnement VAE	• Diminution des aides et offres d'aide en inadéquation avec les demandes de prise en charge • Du fait de difficultés financières des collectivités, taux de dépendance non réévalué malgré les dégradations constatées de l'état de santé des bénéficiaires • Conditions limitées d'attribution de l'agrément assistante maternelle du Conseil Général • Baisse des recettes d'octroi de mer qui induit une diminution des financements des associations médico-sociales

	OPPORTUNITES	MENACES
Pôle Saint Louis	• Projets de création de crèches (Saint-Louis) • Projet d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Saint-Louis) • Aide à la personne : demande en évolution et gisement d'emplois avec le vieillissement de la population • Niches d'emploi sur les postes administratifs (secrétaires médicales)	• Mutualisation des moyens des groupes médicaux qui réduisent leurs fonctions supports (ressources humaines dans la comptabilité et l'assistance)
Pôle Saint Pierre	• Projet d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à la Plaine des Cafres • Foncier autour de Pierrefonds dédié aux activités sanitaires et sociales • Recours aux contrats privés dans les hôpitaux publics	
Pôle Saint Joseph	• Évolution de la structure par âge de la population, notamment sur un bassin plus âgé que les autres • Appel d'offre formation assistante de vie aux familles (32 places dans le Sud), avec des possibilités d'insertion à l'issue de la formation • Projet de contractualisation avec la CAF dans le cadre d'un Contrat enfance jeunesse • Des besoins persistants en matière de gardes d'enfants (exemple d'une liste d'attente de 50 parents à Saint-Joseph) : 10 projets de micro crèches, crèche à Vincendo • Travail partenarial entre les communes et les associations pour un transfert à terme des emplois d'avenir vers le tissu associatif • Demande des parents de disposer de centres de loisirs de qualité pour leurs enfants durant les vacances • Dynamique partenariale et associative sur la thématique sport santé (OMS, Mairie, Mission locale, Réunir,…) qui permet la découverte des métiers de l'animation et le développement des actions de prévention santé (Allon Coz santé, café des arts,…)	• Poursuite de la baisse des financements, avec une diminution mécanique du nombre d'heures • Baisse de l'activité des assistantes maternelles avec le développement des crèches • Basculement du TTS vers le CESU DOM et risques de hausse du coût du travail

ETAT DES LIEUX

Les données présentées dans l'état des lieux sont issues du Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale 2013-2017 - Conseil général

La population de la microrégion Sud augmente sous l'effet du solde naturel important.
Avec plus de 36 % de la population réunionnaise, le Sud est la microrégion la plus peuplée.

	2000	2005	2009	2011
Microrégion Sud	252 500	275 500	289 896	300 401
La Réunion	716 800	778 500	816 364	837 617

Source : RP INSEE

En ce qui concerne la précarité financière des personnes âgées, le taux de pauvreté[1] des personnes âgées de 65 ans et plus dans le Sud est de 58 % ; soit 58 % des 65 ans et plus qui présentent un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté nationale[2] (51 % à La Réunion).
Le Sud compte 37 % des personnes âgées réunionnaises, avec une part plus importante de bénéficiaires APA comparée à celle constatée sur l'ensemble de La Réunion.

Bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Evolution 2010-2012 des bénéficiaires APA

	Bénéficiaires APA (2010)	Personnes de plus de 60 ans (2010)	Part des bénéficiaires APA (2010)	Bénéficiaires APA (31 mai 2012)
Microrégion Sud	5 742	38 858	15 %	5 988
La Réunion	12 128	99 028	12 %	12 781



Aide ménagère aux personnes âgées

La prestation d'aide ménagère est un avantage en nature qui permet de financer, au titre de l'aide sociale, des heures de services ménagers. Le demandeur fait appel à des services prestataires habilités au titre de l'aide sociale.

L'aide à domicile vient aider la personne âgée dans les tâches ménagères que celle-ci ne peut plus totalement assumer, et effectue des missions telles que le ménage, les courses, la préparation des repas et autres activités de la vie quotidienne.
Le demandeur doit bénéficier de ressources annuelles inférieures au plafond d'attribution de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) fixé par décret. Si les ressources sont supérieures au plafond énoncé ci-dessus, l'aide sociale facultative peut assurer une prise en charge partielle des frais d'aide ménagère.

Evolution 2010-2011 des aides ménagères

		2010	2011
Aide ménagère légale	SUD	955	990
	La Réunion	2 353	2 514
Aide ménagère facultative	SUD	81	90
	La Réunion	298	329
TOTAL		2 651	2 843

Offre d'établissements et de services

L'offre en établissements et services aux personnes âgées est variée, des structures spécialisées aux modes d'intervention au domicile ou chez des accueillants familiaux :

Équipement en établissements pour personnes âgées autonomes (EHPA) au 31/12/2012

Gestionnaire	Établissements	Commune	Capacité ouverte	Capacité à ouvrir
CCAS du Tampon	Bethanie	Le Tampon	24	-
Association Foyer du Sacré-Coeur	Foyer du Sacré-Coeur	Saint-Pierre	58	-
Microrégion Sud			82	-
La Réunion			181	-

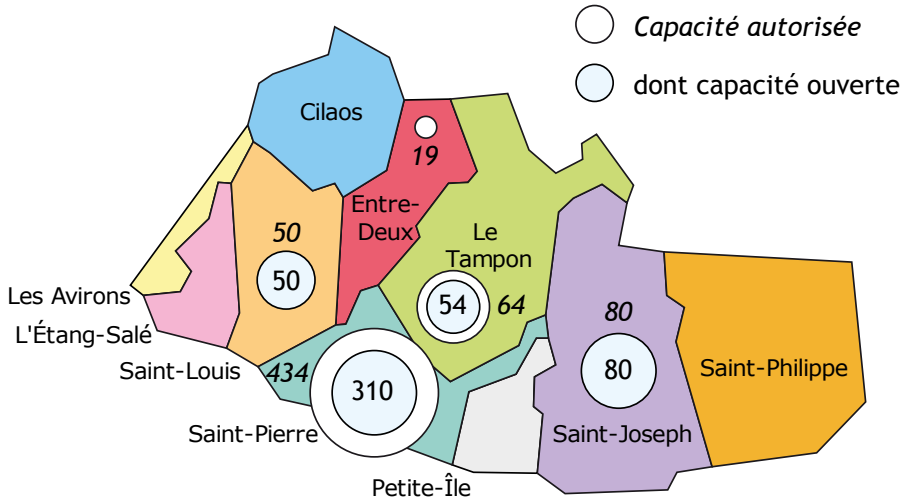
1 Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

2 En France, en 2010, pour une personne seule, le seuil de pauvreté relatif mensuel est de 803 euros (seuil à 50 %) ou de 964 euros (seuil à 60 %).

Équipement en établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) au 31/12/2012

Gestionnaire	Établissements	Commune	Capacité ouverte	Capacité à ouvrir
Fondation Père Favron	Bois d'Olives	Saint-Pierre	90	-
Fondation Père Favron	Ravine Blanche	Saint-Pierre	90	-
Fondation Père Favron	Bras Long	Entre-Deux	80	-
Fondation Père Favron	Plaine des Cafres	Le Tampon	-	83
GHSR	EHPAD de St-Joseph	Saint-Joseph	80	-
GHSR	EHPAD de St-Louis	Saint-Louis	50	-
GHSR	Unité de Soins Longue Durée Saint-Pierre/Le Tampon	Saint-Pierre	50	-
DOMUSVI	EHPAD Saint-Pierre	Saint-Pierre	-	80
Microrégion Sud			440	163
La Réunion			1 289	398

Établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées (offres existantes et autorisées au 31/03/2011, en nombre de places)



Offre en accueil de jour

Gestionnaire	Établissements	Catégorie	Commune	Capacité ouverte	Capacité à ouvrir
Fondation Père Favron	Bois d'Olives	Accueil de jour Alzheimer	Saint-Pierre	15	-
Fondation Père Favron	Ravine Blanche	Accueil de jour Alzheimer	Saint-Pierre	15	-
Microrégion Sud				30	-
La Réunion				54	-

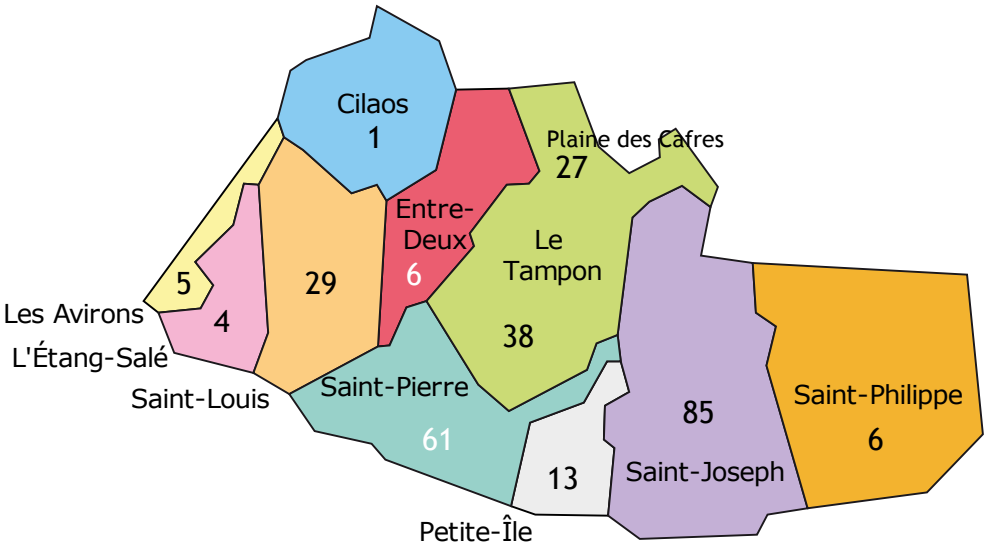
Hébergement en accueil familial au 31 décembre 2012

Secteur	Familles d'accueil	Places en temps complet	Places en temps partiel
Nord	48	92	0
Est	71	131	1
Ouest	72	138	1
Sud	275	502	34
La Réunion	466	863	36

L'hébergement en accueil familial constitue un mode d'accueil alternatif entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement. Chaque famille peut accueillir jusqu'à 3 personnes à son domicile.
Au 31 décembre 2012, le Sud compte 275 accueillants familiaux et 536 places, contre 191 familles dans le reste de l'Île pour 363 places.



Répartition de l'accueil familial par commune dans la microrégion Sud en 2012



Offre en Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Raison sociale	Commune	Nombre de places
SSIAD Saint-Pierre	Saint-Pierre	185
SSADPA Croix Rouge	Le Tampon	40
Microrégion Sud		225
La Réunion		672

Les SSIAD constituent un maillon du soutien à domicile, notamment auprès des personnes âgées avec une intervention sur prescription médicale. Ils offrent des prestations de soins et d'accompagnement qui permettent de prévenir, ou du moins de différer, les séjours hospitaliers ou dans un établissement d'hébergement et parfois d'en raccourcir la durée.

Offre en Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Organismes	Modes d'intervention
CCAS de Saint-Joseph	Prestataire et mandataire
CCAS de Saint-Louis	Prestataire et mandataire
CCAS de Saint-Pierre	Prestataire et mandataire
CCAS du Tampon	Prestataire et mandataire
ADHERE SAP (Saint-Pierre)	Mandataire
Réunion Proxim'Services (Saint-Pierre)	Prestataire et mandataire

Synthèse des offres existantes en établissements pour personnes âgées au 31/12/12 et projection 2014-2016

Territoire	Places installées au 31/12/04	Places installées au 31/12/12	Prévision places installées 2014-2016 (années prévisionnelles d'ouverture des places actuellement autorisées et non ouvertes)
Microrégion Sud	461	461	163*
La Réunion	1 143	1 524	398

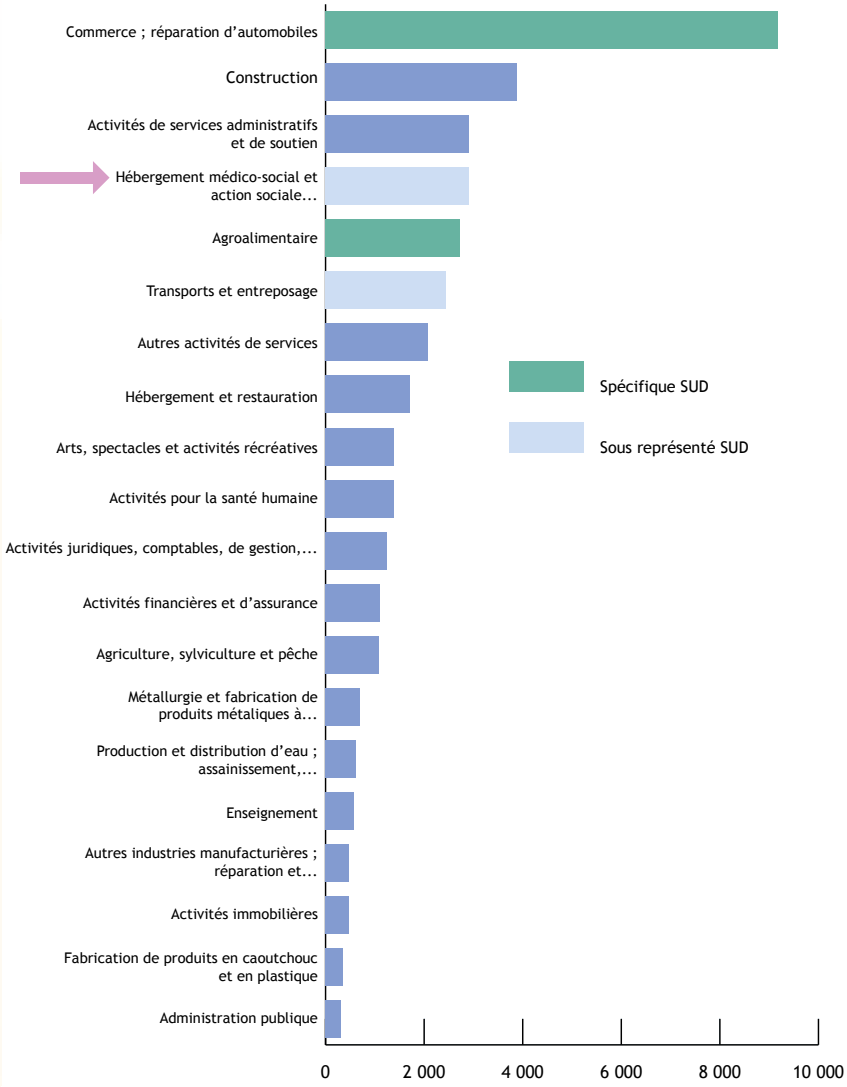
* dont 73 places EHPAD Plaines des Cafres à autoriser

Le Sud a connu une croissance de l'offre d'hébergement et de services cette dernière décennie et devrait poursuivre cette tendance à l'horizon 2016 sur un rythme supérieur à la croissance régionale. La dynamique des associations médico-sociales et des CCAS est engagée. Elle a pu s'exprimer par exemple par la création de la plateforme de Bois d'Olives en 2012 qui réunit les binômes aidants-aidés.

Emploi dans le domaine de l'assistance aux personnes âgées

Evolution de l'emploi et des structures employeuses

Effectifs salariés du privé par secteur d'activité et spécificité des secteurs d'activité dans le Sud en 2013



Le Sud compte 39 000 salariés privés en 2013 (soit 28 % des salariés privés de l'île), en croissance de 5 % par rapport à 2008.
Avec 2 915 salariés en 2013, le secteur de l'hébergement médico-social et action sociale sans hébergement n'est pas spécifique à la zone d'emploi Sud.
Il représente 7 % de l'emploi salarié du territoire.

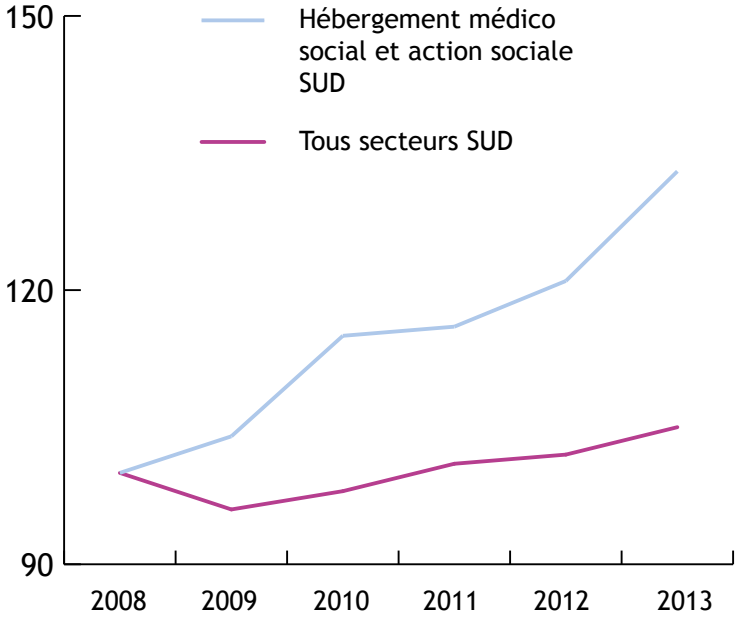
▶ Source : Acoss, sélection des secteurs d'activité qui représentent plus de 300 salariés

Evolution des secteurs d'activité dans le SUD depuis 2008

Le secteur des activités de l'hébergement médico-social et action sociale sans hébergement est un secteur dont les effectifs salariés sont en forte croissance depuis 2008.

Cette croissance est portée avant tout par l'hébergement médicalisé et social pour adultes handicapés et autre hébergent médicalisé.
Elle est également due aux fortes hausses constatées dans certains secteurs directement liés à l'assistance aux personnes âgées ; aides à domicile et accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées.
Les autres activités liées à l'assistance aux personnes âgées sont stables ou en régression.

▶ Source : Acoss



Evolution des salariés des secteurs d'activité spécifiques aide aux personnes âgées dans le SUD depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	116	129	141	41	57	
Hébergement social pour personnes âgées	75	66	30	71	77	72
Aide à domicile	56	59	54	56	46	237
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	20	24	30	112	137	200
ENSEMBLE	267	278	255	280	317	509

Source : Acoss

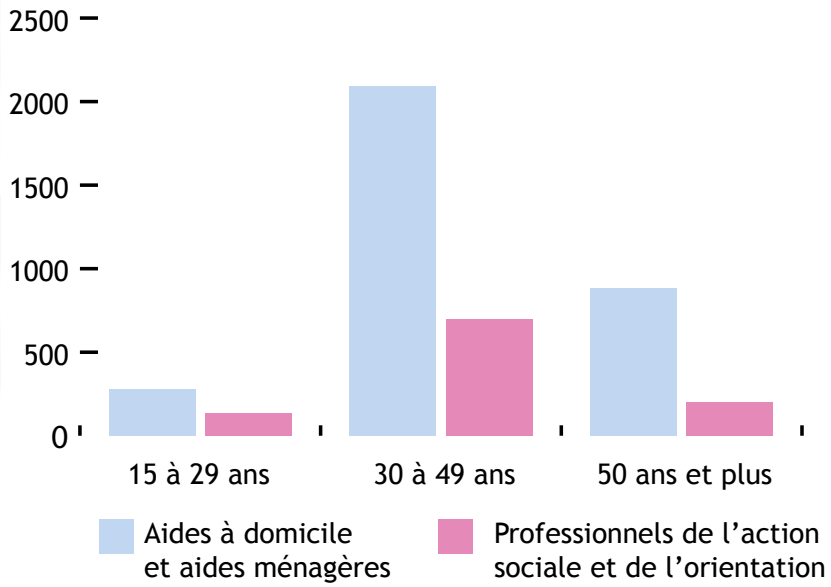
Evolution des établissements employeurs des secteurs d'activités spécifiques aide aux personnes âgées dans le SUD depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	1	1	1	1	1	
Hébergement social pour personnes âgées	3	3	2	2	2	2
Aide à domicile	4	4	4	4	3	5
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	3	4	5	7	8	8
ENSEMBLE	11	12	12	14	14	15

Source : Acoss

Actif ayant un emploi dans les familles d'activités professionnelles du secteur, par tranche d'âge et dans la zone d'emploi du SUD

	15 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	ENSEMBLE
Aides à domicile et aides ménagères	280	2 093	881	3 253
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	132	695	203	1 030
ENSEMBLE ACTIFS AYANT UN EMPLOI (SUD)	16 261	44 978	15 695	76 934



Source : INSEE, RP 2010 exploitation complémentaire, Fichier individus (localisation à la région du lieu de résidence) - Traitement Carif-Oref Réunion



Marché du travail

Le secteur de la santé humaine et l'action sociale représente 11 % des offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans le Sud (soit 1 376 offres d'emploi), dont 79 % sous forme de contrats aidés (source Pôle emploi).
Il représente également 11 % de l'ensemble des DUE en 2012, avec 3 538 déclarations enregistrées. Le rythme d'embauche a progressé de 10 % entre 2011 et 2012.

Formation

L'offre de formation est étoffée depuis les titres professionnels de niveau V comme assistant de vie aux familles jusqu'au diplôme d'état de directeur d'établissement social.

Offre de formation aux métiers de l'assistance aux personnes âgées

Métier	Intitulé formation	Niv	Agréée 2013		Agréée 2014	
			EST	SUD	EST	SUD
Directeur établissement social ou service intervention social	CAFDES	I	2		2	
Encadrant unité d'intervention sociale	CAFERUIS	II	3		3	
Aide Médico Psychologique (AMP)	DEAMP	V	22	23 (*18*)	22	23 (*18*)
Aide à domicile	TP assistant de vie aux familles	V				
	CAPA services en milieu rural	V				
	De Auxiliaire vie sociale	V		39 (*30*)		39 (*30*)
	Assistant gérontologie		15	10	15	10

Les parenthèses identifient les cursus complets à l'EMAP



L'émergence de nouvelles fonctions (gestionnaire de cas, assistant soin en gérontologie,…) demande une adaptation permanente de l'offre de formation.

En matière de formation continue et dans le cas des salariés des structures mandataires (CCAS, ADHERE SAP,…), ce sont ces dernières qui assurent la fonction employeur et proposent des formations continues aux salariés. Il y a de ce fait un bon retour des employeurs concernant les formations des salariés.

Le budget formation de la Fondation Père Favron (entre 60 000 et 65 000 euros par an) a doublé par rapport à un accroissement des besoins en formation sur les fonctions supports comme la manutention, la sécurité et l'accueil de nuit.
La formation est intégrée dans les grandes orientations du SDOMS, au titre de l'accompagnement du projet de vie des personnes âgées et inscrite dans l'axe qui vise à accompagner l'évolution des pratiques professionnelles. L'ARS dispose également d'un fonds de formation d'aides aux aidants : ce fonds a été mobilisé à hauteur de 300 000 euros en 2014 (contre 150 000 euros en 2013).

L'axe prioritaire du Conseil Général de maintien à domicile des personnes âgées place au cœur des enjeux la formation des aidants familiaux et accueillants familiaux, ainsi que l'adaptation des professionnels en poste.

Synthèse statistique

Salariés privés de l'action sociale dans le Sud

	Nombre de salariés du privé 2013	% d'évolution 2008-2013
Action sociale et hébergement médicosocial	2 915	33 %
Ensemble salariés privés SUD	39 072	4 %

Source : ACOSS

Actifs ayant un emploi dans l'aide à domicile et l'action sociale dans le Sud

	Nombre d'actifs ayant un emploi
Aides à domicile et aides ménagères	3 253
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	1 030
ENSEMBLE ACTIFS AYANT UN EMPLOI SUD	76 934

Facteurs clés à anticiper dans l'évolution de l'activité et des métiers

Évolution de l'activité

La demande d'accompagnement est croissante, portée par le vieillissement démographique.
L'activité est complexe avec l'augmentation des démences séniles qui demandent une assistance quotidienne ; l'aide à domicile est considérée aujourd'hui comme un travail à forte pénibilité.

La situation des bénéficiaires s'aggrave : vieillissement, fatigue morale et physique, nouvelle façon de travailler…
Au niveau des structures mandataires, 95 % des salariés sont issus du réseau de proximité de l'employeur.
La majorité des structures d'assistance aux personnes âgées n'ont pas recours à la sous-traitance.

L'évolution de l'activité s'oriente vers des solutions mixtes de services auprès des personnes âgées dépendantes, avec la priorité du maintien à domicile couplée avec des possibilités d'accueil temporaire et de relai des aidants familiaux.
Le modèle des Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) emprunte également cette voie de la coordination des services.

La Fondation Père Favron a mis en place une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants, financée par l'ARS (pathologie Alzheimer). Les demandes de prise en charge de personnes atteintes de maladie Alzheimer sont croissantes. Les EHPAD du Sud (Bois d'Olives, Bras Long, Ravine Blanche) envisagent de convertir des lits existants pour les personnes atteintes d'Alzheimer.
Est également prévue la création d'un Pôle d'Activités de Soins Spécifiques (PASS), en attente de validation pour 2015.

La structure Proxim'Services envisage d'ouvrir un espace d'autonomie et préservation des personnes âgées.
La structure DOMUSVI à Terre Sainte est en cours de construction, avec une ouverture prévue en 2015.

Évolution réglementaire

Projet loi adaptation au vieillissement

Après le plan solidarité grand âge (2006-2012) et le dispositif Alzheimer, le projet de Loi d'adaptation au vieillissement comprend toutes les dimensions de la prise en compte de l'avancée en âge. Le vote est prévu fin 2014.

La loi d'orientation et de programmation inscrit la totalité de la politique de l'âge dans un programme pluriannuel et transversal. Elle conforte le choix d'un financement solidaire de l'accompagnement de la perte d'autonomie fondé sur une ressource dédiée, la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) (645 millions d'euros).
Le projet de loi est construit en trois volets, avec une répartition financière estimée en année pleine de la façon suivante :

PROJET DE LOI	DEPENSES PREVISIONNELLES EN ANNÉE PLEINE (valeur en €)
Volet anticipation et prévention de la perte d'autonomie	185 000 000
Volet accompagnement de la perte d'autonomie	460 000 000
Volet adaptation de la société au vieillissement	84 000

Au sein du volet accompagnement de la perte d'autonomie sont intégrées les actions d'accompagnement auprès du secteur de l'aide à domicile et d'appui à la formation (25 % des moyens affichés sur le volet) :

ACTIONS	DÉPENSES PRÉVISIONNELLES EN ANNÉE PLEINE
APA DOMICILE : Améliorer les conditions de travail du secteur de l'aide à domicile	25 000 000
Consolider les moyens de la CNSA pour élargir les aides aux actions de soutien et d'accompagnement des aidants	5 000 000
Appui et formation pour l'accueil familial	1 000 000
Créer un droit au répit pour les aidants Prendre en charge les aidés dont l'aidant est hospitalisé	78 000 000

Les moyens spécifiques prévus sur le volet formation ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble des dépenses prévisionnelles, en complément des autres financeurs de formation (OPCA, AGEFOS PME, Région, Pôle emploi).
Localement, l'ARS dédie des moyens spécifiques pour l'accompagnement des structures d'aide à domicile. Une difficulté de mobilisation des fonds réside dans l'absence de projets présentés sous forme de comptabilité analytique.
La Fondation Père Favron bénéficie d'une convention tripartite : le Conseil Général finance la partie hébergement ainsi que la partie dépendance (fongibilité entre ces deux parties) et l'ARS finance la partie soin.

Agrément et tarification

L'agrément spécifique est demandé pour les structures qui interviennent auprès de personnes âgées, avec des exigences en matière de formation.
Les changements de tarification sont fréquents.

Évolution technologique

La mise en place d'équipements domotiques renforce la sécurité des personnes âgées, notamment dans le cadre du maintien à domicile. L'usage des TIC également, avec les tablettes et smartphones, participe également à cette politique de sécurité auprès des personnes dépendantes.

De plus, concernant le CCAS de Saint-Joseph, une réflexion sur la télégestion (automatisation) est en cours pour faire respecter les horaires de service et mieux gérer les interventions des aides à domicile (annualisation au détriment de la mensualisation pour la gestion).

Evolution RH, management

Les intervenants en matière d'aide à domicile des personnes âgées sont en très grande majorité des femmes (99 % de femmes), avec très peu de CDD et d'emplois aidés (98 % sont en CDI).
La structure Proxim'services a recourt à l'emploi intérim concernant les remplacements et les congés ponctuels. La majorité des aidants se situe dans la tranche d'âge 40-55 ans. La structure nourrit le projet de professionnaliser les AVS, avec environ 5 départs par mois et de consolider les effectifs en interne, tout en favorisant l'insertion des jeunes. Il s'agit également de répondre au mieux à la convention collective et de se conformer à la charte nationale à terme.

Pour faire face aux besoins de recrutement, ADHERE SAP souhaite promouvoir l'accès à la formation continue et initiale et à la VAE.
Concernant la Fondation Père Favron, les ressources humaines sont centralisées à l'EHPAD de Bois d'Olives (mutualisation et centralisation du service comptable et facturation), avec une organisation du système d'information et de décision qui relie les autres services (EHPAD de Bras Long à l'Entre-Deux de Ravine Blanche à Saint-Pierre).
L'EHPAD de Bois d'Olives a signé un plan sénior (recrutement de personnes âgées de plus de 60 ans). Des difficultés de recrutement sont repérées sur les postes de kiné et de médecin : ces professions s'orientent davantage vers le libéral.
Les besoins de recrutement seront plus importants dans les 10-15 prochaines années, avec les départs à la retraite et le turn-over qui devrait également se renforcer.
Le mode d'intégration de ce type de personnel dans les structures type CCAS passe par le concours, l'intégration et une évolution vers davantage de CDD. Aucune difficulté de recrutement n'est constatée sur les fonctions d'aide à domicile.

Le recours aux emplois aidés est en revanche développé dans les activités de portage de repas.
Les aides à domicile sont confrontées à des risques professionnels importants, physiques et psychiques. Dans des situations d'usure professionnelle, la problématique du reclassement est prégnante.

L'équilibre est à rechercher entre une filière qui peut recruter sans qualification et les exigences croissantes de qualification.



Pistes d'actions

Des perspectives de développement sont présentes, aussi bien dans les nouvelles structures en prévision (cf. volet activité) que sur un volet innovation technologique: l'adaptation d'équipements domotiques aux besoins des personnes âgées, la gérontotechnologie sont des vecteurs d'amélioration de l'offre. Il s'agit là d'adapter l'environnement des personnes avec des matériaux adaptés à leur sécurité, de les équiper de matériels communiquant qui leur permettent de garder le lien avec les aidants.

En matière de formation, le volume d'actions de formation aux diplômes d'état et titre professionnel parait satisfaisant. Les modules courts de professionnalisation des aidants sont à développer, notamment autour du développement de l'informatique adaptée (CESU, services divers,…) et de l'inscription de leur offre dans un parcours coordonné.
La situation de travail isolée des aidants avec une forte charge psychologique demande également des développements dans les actions de mise en réseau et de communication entre aidants.
A ce sujet la structure Proxim'Services envisage d'organiser des journées de regroupement et lien social avec les aidants et de professionnaliser les AVS (environ 5 départs par mois).

Dans l'objectif de favoriser les passerelles entre les différents métiers de l'aide sociale aux personnes, un travail d'ingénierie de compétences et de parcours doit être entrepris pour favoriser les transitions professionnelles. Ce travail pourra être valorisé dans le contexte des structures d'aides aux personnes âgées qui souhaitent pour la plupart se développer également dans les services de gardes d'enfants.

Un accompagnement des CCAS vers une comptabilité analytique à l'échelle des services et projets permettrait à ces structures d'émarger à certains dispositifs d'aide du secteur. Il reste néanmoins des améliorations à effectuer afin d'obtenir une meilleure fluidité au sein des services.



GLOSSAIRE

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
AGEFOS PME	Association pour la Gestion du Fonds d'assurance FOrmation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises
AMP	Aide Médico Psychologique
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
APCH	Allocation Prestation de Compensation du Handicap
ARS	Agence Régionale de Santé
ARVISE	Association Réunionnaise pour la Valorisation des Initiatives Socio-Economiques
AVS	Auxiliaire de Vie Sociale
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAFDES	Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale
CAFERIUS	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale
CAPA	Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CARIF-OREF	Centre d'Animation de Ressource de l'Information sur la Formation - Observatoire Régional Emploi Formation
CASUD	Communauté d'Agglomération du Sud
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDD	Contrat Durée Déterminé
CDI	Contrat à Durée Indéterminé
CESU	Chèque Emploi Service Universel
CESU DOM	Chèque Emploi Service Universel - Département d'Outre-Mer
CIVIS	Communauté Intercommunale des Villes Solidaires du Sud
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CUI	Contrat Unique d'Insertion
DE	Demandeur d'Emploi
DEAMP	Diplôme d'Etat Aide médico-psychologique
DUE	Déclaration Unique d'Embauche
EHPA	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMAP	École des Métiers d'Accompagnement de la Personne
ESAT	Etablissements et Services d'Aide par le Travail
FEPEM	Fédération du Particulier Employeur
GHSR	Groupe Hospitalier Sud Réunion
GIP - SAP	Groupement Intérêt Public - Service à la Personne
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
OMS	Office Municipal des Sports
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PLIE	Plan local pour l'Insertion et l'Emploi
RH	Ressources Humaines
RP	Recensement de la Population
SAP	Service A la Personne
SDOMS	Schéma Départemental d'Organisation sociale et Médicosociale
SRFSS	Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales
SSADPA	Service Soins à Domicile pour Personnes Agées
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TP	Titre professionnel
TTS	Titre de travail simplifié
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

Carif-Oref Réunion

carif ■ oref
Ile de La Réunion

Directeur de publication
Jean-René HOAREAU

Collaboration
Olivier DEBRAY
Patrice TSE HAI SHING (Maison de l'Emploi Grand Sud)

Mise en page
Samuelle GRONDIN

Crédits photo
© fotolia

Adresse Physique
190, rue des Deux Canons
Imm. Futura, RDC
97495 Sainte-Clotilde Cedex
Tél. : 0262 28 30 47
Fax : 0262 28 04 44
Courriel : contact@cariforef-reunion.net
Site web : www.cariforef-reunion.net

l'Europe s'engage à La Réunion avec le FSE

UNION EUROPEENNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

REGION REUNION
www.regionreunion.com